

Information for exchange students and partner universities on the French grading system

At Grenoble INP – Ense3 our curriculum is divided into different modules called teaching units (*unité d'enseignement*).

- Types of classes

Each teaching unit contains several types of classes, such as:

- lectures (CM)
- Practical works (TP) and tutorials (TD)
- Engineering workshops (BE)

- Assessment

The teaching units are assessed in two ways:

- Continuous assessment: evaluation carried out throughout the semester (reports, presentations, group work etc.).
- Final exams: take place usually at the end of each semester.

- Exam resit (session 2)

If a student fails an exam it is possible to resit the examination. Those sessions are organized in August at the end of the academic year. The resit session is only possible if the student has failed or missed the exam session. If absent to the examination the student must justify the absence.

Note: attendance to classes is compulsory. Any absence at an evaluation whether final or continuous must be justified, otherwise the module will be considered failed and no resit session will be possible.

- French Grading scale

Each examination is based on a point scale from 0 (minimum) to 20 (maximum). All modules with a grade equal to or more than 10/20 are passed; a grade lower than 10 means the module is failed and the credits of the module are not obtained.

- European ECTS grading scale

The *ECTS grading (European Credit Transfer System)* was developed by the European Commission as a means of facilitating academic recognition and the transfer of credits from one university institution to another using a common basis of measurement.

When a module is passed students are awarded the corresponding ECTS credits as well as an ECTS grade. This ECTS grade is only visible for exchange students (not dual degree or regular students).

Grades are given to students as follows:

ECTS grade	% of students*	French grade equivalent	Definition
A	10	≥ 15	EXCELLENT - outstanding performance with few to no errors
B	25	13 – 14.9	VERY GOOD – good performance with minor errors
C	30	12 – 12.9	GOOD - generally sound work with a number of notable errors
D	25	11 – 11.9	SATISFACTORY - fair but with significant shortcomings
E	10	10 – 10.9	SUFFICIENT - performance meets the minimum criteria
F	-	< 10	FAIL - more work required before the credits can be awarded

* Percentage of successful students who achieved that grade

Information pour les étudiants d'échange et les universités partenaires sur le système de notation français

À Grenoble INP - Ense3, notre programme d'études est divisé en différents modules appelés unités d'enseignement (UE).

- Les types de cours

Chaque unité d'enseignement contient plusieurs types de cours, tels que :

- Les cours magistraux (CM)
- Les travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD)
- Les bureaux d'étude (BE)

- L'évaluation

Les unités d'enseignement sont évaluées de deux manières :

- Le contrôle continu : évaluation réalisée tout au long du semestre (rapports, présentations, travaux de groupe, etc.).
- Examens finaux : ont lieu généralement à la fin de chaque semestre.

- Rattrapage d'examen (session 2)

Si un étudiant échoue à un examen, il est possible de le repasser. Ces sessions sont organisées au mois d'août à la fin de l'année académique. La session de rattrapage n'est possible que si l'étudiant a échoué ou manqué la session d'examen. En cas d'absence à l'examen, l'étudiant doit justifier son absence.

Note : la présence aux cours est obligatoire. Toute absence à une évaluation, qu'elle soit finale ou continue, doit être justifiée, faute de quoi le module sera considéré comme échoué et aucune session de rattrapage ne sera possible.

- Barème de notation français

Chaque examen est basé sur une échelle de points allant de 0 (minimum) à 20 (maximum). Tous les modules dont la note est égale ou supérieure à 10/20 sont réussis ; une note inférieure à 10 signifie que le module est échoué et que les crédits du module ne sont pas obtenus.

- L'échelle européenne de notation ECTS

L'échelle ECTS (*European Credit Transfer System*) a été développée par la Commission européenne pour faciliter la reconnaissance académique et le transfert de crédits d'une institution universitaire à une autre en utilisant une base de mesure commune.

Lorsqu'un module est réussi, les étudiants se voient attribuer les crédits ECTS correspondants ainsi qu'une note ECTS. Cette note ECTS n'est visible que pour les étudiants en échange (pas pour les étudiants en double diplôme ou les étudiants réguliers).

Les notes sont attribuées aux étudiants de la manière suivante :

Note ECTS	% d'étudiants*	Équivalence française	Définition
A	10	≥ 15	EXCELLENT - performance exceptionnelle avec peu ou pas d'erreurs
B	25	13 – 14.9	TRES BON - bonne performance avec erreurs mineures
C	30	12 – 12.9	BON - travail correcte avec un certain nombre d'erreurs notables
D	25	11 – 11.9	SATISFAISANT - satisfaisant mais avec des lacunes significatives
E	10	10 – 10.9	SUFFISANT - la performance répond aux critères minimaux de validation
F	-	< 10	ÉCHEC - travail supplémentaire nécessaire pour obtenir les crédits

* Pourcentage d'élèves ayant réussi à obtenir cette note